



Investir dans les populations rurales

**Termes de Référence  
relatifs à la sélection d'un consultant  
individuel pour l'élaboration de la  
cartographie des activités des personnes  
handicapées au Togo**

*- Mai 2024 -*

---

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL**  
**PROGRAMME REGIONAL D'INTEGRATION DES MARCHES AGRICOLES (PRIMA-TOGO)**

**Termes de Référence**  
**Relatif à la sélection d'un consultant individuel pour l'élaboration de la cartographie**  
**des activités des personnes handicapées assistance technique au Togo**

Référence : .....

**Date de soumission**

---

## **Remarques liminaires**

Établi par le *Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural (MAEDR)* pour le compte du *Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA-TOGO)*, le présent document prend appui sur la première édition du document type pour la passation de marchés consacré aux mandats. Ce document publié par le FIDA, disponible à l'adresse [www.ifad.org/fr/project-procurement](http://www.ifad.org/fr/project-procurement), doit être utilisé pour la passation de marchés portant sur la prestation de services dans le cadre de projets financés par le Fonds.

Le FIDA ne saurait se porter garant de l'exhaustivité des informations figurant dans le présent document, de leur exactitude ou, le cas échéant, de leur traduction, ni de tout autre aspect ayant trait à son contenu.

## **TERMES DE REFERENCE RELATIFS A LA SELECTION**

### **D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ELABORATION DE LA CARTOGRAPHIE DES ACTIVITES DES PERSONNES HANDICAPEES AU TOGO**

#### **1. Client**

Le client de cette mission est le Ministère de l'Agriculture de l'élevage et du développement rural (MAEDR) pour le compte du Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA TOGO).

#### **2. Informations générales sur le pays**

Pays de l'Afrique de l'Ouest, le Togo est situé dans le golfe de Guinée et couvre une superficie de 56 600 km<sup>2</sup>. Il s'étire sur environ 600 km du nord au sud avec une largeur comprise entre 50 et 150 km. Limité au nord par le Burkina Faso, au sud par le golfe de Guinée, à l'est par le Bénin et à l'ouest par le Ghana, la population résidente du Togo en novembre 2022 se chiffre à 8 095 498 habitants dont 3 944 510 hommes et 4 150 988 femmes soit 51,3 % de femmes selon le cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5).

Le climat du Togo est de type tropical et comprend principalement deux saisons : une saison sèche et une saison des pluies. La population vit majoritairement en milieu rural avec 4 621 706 habitants contre 3 473 792 en milieu urbain, soit un taux d'urbanisation de 42,9 %. Elle pratique une assez grande variété de productions rurales, l'agriculture employant plus des deux tiers des actifs et représentant 40% du PIB national.

Conformément au COSOP 2022-2027 pour le Togo, le FIDA a répondu à la demande du Togo pour la formulation du programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA). Il faut préciser que le Togo depuis quelques années a amélioré sa gouvernance financière comme le reconnaissent les institutions financières internationales. Cet environnement reste favorable à la mise en œuvre du programme qui a déjà été approuvée par le FIDA en juillet 2022. La présente mission s'inscrit donc dans le cadre de la mise en œuvre du programme.

#### **3. Genèse du projet**

Le FIDA et le gouvernement Togolais se sont accordés pour établir un cadre de réflexion régional dont l'objectif est l'augmentation des échanges commerciaux agricoles entre pays frontaliers dans l'esprit de l'intensification des échanges intra-communautaires au sein de la CEDEAO et dans la progression vers une zone africaine de libre-échange. Le Programme régional d'intégration des marchés agricoles - Togo (PRIMA-Togo) passe à l'échelle et de manière coordonnée les acquis des précédents projets du pays. Le Programme reflète un esprit de transformation durable de l'agriculture familiale tirée par les marchés agricoles et ce, dans un espace sous-régional intégrant le Togo et d'autres pays voisins membres de la CEDEAO (notamment le Bénin) au sein de cinq corridors commerciaux sous régionaux et conformément aux priorités définies avec le Gouvernement dans le but d'accroître durablement les revenus et la diversité alimentaire des ménages ruraux du Pays.

Le coût total du PRIMA-TOGO y compris les imprévus, est estimé à 42,7 millions de dollars US, soit environ 25 milliards de FCFA sur la période de 2022 à 2028.

**L'objectif global** de PRIMA-Togo est de stimuler le commerce agricole régional pour créer des emplois pour les femmes et les jeunes, augmenter les revenus et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ruraux pauvres.

**L'objectif de développement** est de soutenir la transformation durable de l'agriculture familiale au Togo en améliorant les performances des pôles commerciaux sous-régionaux et des couloirs de transport transfrontaliers tout en favorisant l'entrepreneuriat rural pour les jeunes et les femmes, et en intégrant pleinement les petits exploitants dans les marchés nationaux et sous-régionaux.

**Le projet est structuré en trois composantes techniques** à effets et impacts mesurables au travers des indicateurs du cadre logique : Composante 1 « Intégration des marchés et entrepreneuriat rural » ; composante 2 « Transformation de l'agriculture familiale adaptée au changement climatique » ; et composante 3 « Dialogue politique et engagement citoyen ». À ces 3 composantes, s'ajoute une quatrième sur la coordination et la gestion fiduciaire.

Les résultats majeurs attendus dans le cadre du PRIMA Togo sont entre autres :

- 80% des producteurs auront augmenté leurs revenus d'au moins 30% (de la marge nette de leurs activités agricoles) ;
- 200 km de pistes rurales seront réhabilités ;
- Les transactions commerciales de produits agricoles augmentent de 30% ;
- 1 600 ha de terres aménagés dont 800 ha en maîtrise totale et 800 ha en maîtrise partielle ;
- 30% d'augmentation des volumes d'échanges de produits agricoles entre le Bénin et les pays voisins de la CEDEAO ;
- 45 000 ménages ruraux impactés (dont au moins 40% de femmes et au moins 40% de jeunes ciblés) ;
- 10 000 ha de ZAAP mis en valeur ;
- 200 Km de piste rurale réhabilités ;
- 500 initiatives entrepreneuriales promues.

Trois effets sont attendus pour l'atteinte des objectifs :

**Effet 1** : Les exploitations agricoles familiales commercialisent mieux leurs surplus de productions agricoles dans la sous-région ;

**Effet 2** : Les agriculteurs familiaux, femmes et jeunes inclus, augmentent durablement leurs productions et leurs capacités d'adaptation aux chocs externes, notamment climatiques, par la diversification de leurs productions et de meilleures pratiques nutritionnelles

**Effet 3** : Un commerce agricole plus performant entre le Togo et ses pays voisins avec une participation active des instances de décision de la CEDEAO et d'autres organismes régionaux et nationaux pilotant les stratégies de commerce agricole à l'échelle transfrontalière.

### **Groupes cibles**

1. L'intervention du PRIMA-Togo prévoit toucher 77 000 producteurs ou productrices membres de 45 000 ménages (soit 240 000 personnes). Le ciblage mettra l'accent sur le genre, environ 40% des personnes touchées seront des femmes, 40% de jeunes. Les personnes en situation de handicap bénéficieront d'une attention particulière par le biais de points d'entrée spécifiques afin de faciliter leur accès à l'entrepreneuriat et aux services dans les marchés. Les fédérations nationales des associations de personnes vivant avec un handicap participeront à la mise en œuvre des activités pour assurer l'inclusion de leurs membres parmi les bénéficiaires.

### **Zones de mise en œuvre du projet**

Le projet sera mis en œuvre sur toute l'étendue du territoire mais avec un accent dans les zones Anié, Kétau, Kaboli, Notsé et Gando, au sein des corridors.

#### **4. Informations générales relatives à la mission**

Pour toucher les bénéficiaires du Programme, en l'occurrence les personnes vivant avec un handicap, le PRIMA-Togo apporte un appui spécifique à la Fédération Togolaise des Associations de Personnes Handicapées (FETAPH) qui œuvre à faire jouir toutes les personnes handicapées de leurs droits sur les plans santé, emploi, éducation, réadaptation et autres. Etant donné que le PRIMA met l'accent sur les personnes handicapées dans ses zones d'intervention (corridors nord, centre, centre sud et sud), la FETAPH pour mieux impliquer ces personnes handicapées dans les actions du PRIMA prévoit la réalisation d'une cartographie au niveau de ces zones afin de rendre disponible des informations contextuelles pertinentes relatives aux personnes handicapées.

C'est dans cette optique que dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 2 du PRIMA relative à la transformation d'une agriculture familiale adaptée au changement climatique, spécifiquement de la composante 2.3 Amélioration de la sécurité nutritionnelle de la famille et appui à l'intégration des femmes plus précisément du volet 2.3.5 Appui transversal de la FETAPH, **il est prévu la sélection d'un consultant individuel pour la réalisation de la cartographie des activités de personnes handicapées.**

#### **5. Objectifs généraux de la mission**

Le consultant aura pour objectif de réaliser la cartographie des activités des personnes handicapées, et analyser les capacités/maturités des groupements et coopératives agricoles de personnes handicapées, des Organisations des Personnes Handicapées (OPH) et autres acteurs pertinents dans les zones du PRIMA.

#### **6. Objectifs spécifiques de la mission**

De façon spécifique, le consultant devra :

- Répertorier les entrepreneurs agricoles en situation de handicap dans les zones d'intervention du projet ;
- Répertorier les groupements et coopératives agricoles de personnes handicapées intervenant dans la zone du projet ;
- Répertorier les organisations de personnes handicapées intervenant dans la zone du projet ;
- Identifier les opportunités, les obstacles et proposer des actions concrètes pour une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap ;
- Faire une analyse SWOT de ces différents acteurs en lien avec les actions du PRIMA et
- Etablir des liens fonctionnels entre ces acteurs pour le bon ancrage du PRIMA et une mise en œuvre incluant spécifiquement les personnes handicapées dans le PRIMA.

#### **7. Résultats et livrables des services**

Il est attendu du consultant les résultats suivants :

- les entrepreneurs agricoles en situation de handicap dans les zones d'intervention du projet sont répertoriés ;
- les groupements et coopératives agricoles de personnes handicapées intervenant dans la zone du projet sont répertoriés ;
- les organisations de personnes handicapées intervenant dans la zone du projet sont répertoriés ;
- les opportunités, les obstacles et proposer des actions concrètes pour une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap sont identifiés ;

- une analyse SWOT de ces différents acteurs est faite en lien avec les actions du PRIMA et
- les liens fonctionnels entre ces acteurs pour le bon ancrage du PRIMA sont établis et un plan de mise en œuvre est élaboré incluant spécifiquement les personnes handicapées dans le PRIMA.

Comme livrable, le consultant doit fournir à la fin de sa prestation, un document relatif à la cartographie des activités des personnes handicapées en version physique et numérique.

## 8. Périmètre des services

La mission sera réalisée dans les zones d'intervention du programme et devra adopter les approches suivantes :

- ✓ La méthodologie de l'approche participative.
- ✓ Une approche intégrant le genre de manière transversale.

Le choix de ces méthodologies dans la réalisation de la mission, du processus de réalisation de la cartographie ainsi que leur description seront détaillés dans l'offre technique.

## 9. Rapports et calendrier des résultats attendus

La durée prévue pour la prestation est de 20 jours calendaires répartis sur deux (02) mois au sein des corridors commerciaux transfrontaliers. Le chronogramme prévisionnel détaillé se présente comme suit :

Activité principale	Nombre de jour prévu	Observation
Réunion de cadrage de la mission	1	En ligne ou en présentiel
Préparation de la phase terrain	2	Revue de littérature, planification de la mission de terrain, documents administratifs, etc.
Mission de collecte de données sur le terrain	8	Le consultant aura à parcourir les zones d'intervention du PRIMA pour identifier et cartographier les activités des personnes handicapées
Elaboration du draft de document de cartographie des activités des personnes handicapées	5	Travail technique d'élaboration du draft qui fera objet de validation
Atelier de validation du document	1	Présentation du document à l'atelier de validation en vue de recueillir les observations et recommandations
Intégration et finalisation du document de cartographie des activités des personnes handicapées	3	Dépôt des livrables
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	

Le consultant est sélectionné pour réaliser la cartographie des activités des personnes handicapées. Dans ce sens, il devra réaliser les activités suivantes :

- **30 juin- 31 juillet 2024**

- Faire la situation des personnes handicapées dans les zones d'intervention du PRIMA autour des marchés de Notsé, Anié, Kaboli, Kéao et Gando ;
- Réaliser la typologie des activités agricoles des personnes handicapées ;
- Ressortir les accompagnements spécifiques à chaque catégorie professionnelle de personnes handicapées ;
- Etablir un plan d'actions d'implication des personnes handicapées dans les activités de la FETAPH et du PRIMA.

- **01 août – 15 août 2024**

- Présenter le draft du document de cartographie des activités des personnes handicapées ainsi que les documents techniques/outils au cours de l'atelier de validation ;
- Intégrer toutes les observations émises à la validation du document ;
- Soumettre le document final en version dure et électronique.

## **10. Rôles et responsabilités des parties**

### **10.1 Mandat et tâches du consultant**

Les tâches assignées au consultant dès son recrutement sont :

- préparation de l'atelier de cadrage ;
- élaboration de la note méthodologique de la mission ;
- organisation de la collecte des informations sur les personnes handicapées au sein des corridors ;
- conduite de la cartographie des activités des personnes handicapées
- rédaction du rapport sur la cartographie des activités des personnes handicapées ;
- animation de l'atelier de restitution et de validation du rapport ;
- rédaction du rapport final de la cartographie avec intégration des observations faites à l'atelier de validation.

### **10.2 Tâches de l'UGPdu PRIMA-TOGO**

L'UGP PRIMA-Togo aura comme tâches de :

- veiller à rendre disponible le contrat du consultant ;
- organiser la séance de cadrage afin de bien clarifier les attentes du PRIMA-Togo et de l'atelier de restitution de la mission ;
- faciliter l'introduction du consultant dans les services, structures et autres acteurs clés ;
- mettre à disposition les documents indispensables à la réalisation de la mission ;
- faciliter les feedbacks sur les divers documents partagés par le consultant ;
- organiser l'atelier de restitution et de validation.

## **11. Qualifications et expérience des consultants**

Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection de consultants individuels exposée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur



le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Seul le consultant classé premier au terme de l'évaluation des manifestations d'intérêt sera invité à soumettre une proposition technique et financière.

Les critères de sélection sont les suivants :

❖ **Qualification Générale (20 points)**

- Être titulaire d'un diplôme de niveau minimum Bac +5 en Sociologie, Agronomie, économie, développement ou domaine équivalents.

❖ **Expérience Générale (25 points)**

- Disposer d'une expérience minimum de cinq (05) ans en matière de conduite des activités en milieu rural et en faveur des personnes vulnérables puis en situation d'handicaps au Togo.

❖ **Expérience spécifique (40 points)**

- Avoir conduit au moins deux (02) études similaires en cartographie des acteurs dont au moins une (01) au Togo.

❖ **Aptitudes (15 points)**

- Justifier d'une bonne connaissance avérée et prouvée en matière de logiciel de cartographie ;
- Avoir une capacité d'analyse, de synthèse et de démonstration ;
- Maîtriser la langue française.

## **12. Lieu et délai d'exécution**

Cette mission d'expertise sera réalisée au Togo. Les cibles concernées sont dans les bassins de production alimentant les marchés de produits agricoles de Gando, Kétau, Kaboli, Anié et Notsé.

La mission de réalisation de la cartographie des personnes handicapées durera :

- 20 hommes-jours pour la collecte des données sur le terrain, l'élaboration du rapport, la présentation en atelier de validation et la soumission du rapport final.

## **13. Coordination du projet**

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'unité de gestion du PRIMA-TOGO et la FETAPH.

## **14. Services et équipements à fournir par le client**

Le PRIMA-TOGO mettra à la disposition du consultant les documents officiels existants en lien avec la mission afin de lui faciliter la réalisation de sa prestation.

## **15. Services et équipements à fournir par le consultant**

Le consultant mobilisera tous les moyens matériels nécessaires à l'exécution de la prestation qui lui est confiée.